

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ENSIAME DU 11 AVRIL 2011

Etaient présents :

- Collège enseignants : Madame BERNIER, Messieurs TRENTESAUX, DENEUX, LAURO, DUPONT, PELLE, VERHEYDE, SANTIN, BERGER
- Collège Usagers : Messieurs GUILLOTIN de CORSION, DEFAUX, VERDIERE, BELLEC, MOISAN
- Collège des personnalités extérieures : Madame ADAM, Monsieur BATAILLARD, Monsieur DAVID, Monsieur MERLIER, Monsieur SCHWANBERGER, Monsieur NICOLAS, Monsieur VANDERCRUYSSSEN, Monsieur DEBACKER, Monsieur DROMBY, Monsieur CHAOUCH, Monsieur CUMINAL, Monsieur SALAMON
- Collège des IATOSS : Mesdames VANDENBOSSCHE, DUCROCQ, MAILLOT
- Membres Invités : Mesdames BOURABBA, SADAUNE, NOIROUX, Messieurs COUTELLIER, GALLO, SENEZ, DELACROIX, FLAMME, HILAIRE
- Ont donné pouvoir : Monsieur WATTREMEZ à Monsieur PELLE, Monsieur CAUSSE à Monsieur SALAMON, Monsieur GROS à Monsieur MERLIER, Madame HERBOMEZ à Monsieur DEBACKER, Monsieur DELEBARRE à Monsieur DENEUX.

Le quorum étant atteint, Monsieur MERLIER, ouvre la séance et demande à Monsieur COUTELLIER de rappeler les pouvoirs.

1) INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER :

Monsieur COUTELLIER présente Monsieur DEBACKER Francis qui remplace Madame PICART en qualité de représentant de VAL METROPOLE.

Monsieur COUTELLIER précise que Monsieur NICOLAS ayant quitté son activité au sein de l'ITII Nord-pas-de-Calais et notamment et ses fonctions de président, fonctions au titre desquelles il avait été choisi pour siéger au conseil de l'Ecole sera prochainement remplacé.

Monsieur MERLIER rend un hommage à Monsieur NICOLAS pour son implication au sein de l'ENSIAME et sa disponibilité constante. Il propose que Monsieur NICOLAS soit invité au conseil de l'Ecole en qualité de membre d'honneur.

Le conseil approuve cette proposition et manifeste sa sympathie envers Monsieur NICOLAS et son travail par des applaudissements.

2) APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 8 NOVEMBRE 2010

Monsieur MERLIER invite les conseillers à se prononcer sur le compte rendu du conseil du 8 novembre 2010.

Adopté à l'unanimité

3) COMPTE FINANCIER 2010

Monsieur COUTELLIER indique que cette question sera inscrite à l'ordre du jour du Conseil d'administration du 6 juin 2011. En effet, dans le cadre du passage à l'autonomie au 1^{er} janvier 2010, les comptes de l'UVHC font l'objet d'une approbation par un commissaire aux comptes. A ce jour, les travaux du commissaire aux comptes ne sont pas terminés. Monsieur FLAMME, 1^{er} vice-Président de l'UVHC, précise que cette nouvelle approche de certification des comptes est imposée par le passage aux compétences élargies.

4) DBM :

Monsieur COUTELLIER présente les projets de DBM sur l'Unité Budgétaire 913 qui concerne l'ENSIAME et l'Unité Budgétaire 914 qui concerne les actions commerciales de l'ENSIAME relatives à l'activité des plateaux-projets.

- DBM de report sur l'UB913 : Elle s'équilibre à hauteur de 19416,16 € et concerne les bons de commandes non soldés au 31 décembre 2010.
- DBM de rattachement sur l'UB913 : Elle s'équilibre à hauteur de 45413,24 €, les ressources proviennent d'un enseignant-chercheur mis à disposition de l'ENSAM pour 18 000 €, de subventions au titre des cordées de la réussite pour 22000 € et d'une régularisation suite à un changement de support budgétaire dans le cadre du projet INO-PME pour 5413,24 €.
- DBM de report sur l'UB914 à hauteur de 16840,63 €, il s'agit du report des crédits non consommés en 2010 du fait de l'indisponibilité de la responsable des services financiers.
- DBM de rattachement sur l'UB914 à hauteur de 27915 €, il s'agit des plateaux projets 2011 qui sont en cours de facturation pour 12915 € et d'une anticipation sur les futurs projets à hauteur de 15000 €.

Ces DBM sont acceptées à l'unanimité.

5) BILAN DES ACTIVITES DES ELEVES

Monsieur COUTELLIER invite Monsieur HILAIRE, Président du BDE, à présenter le bilan des activités organisées par les élèves de l'Ecole.

Monsieur HILAIRE présente les différents événements qui ont été organisés par les clubs, le bureau des sports et les différentes associations rattachées à l'Ecole ainsi que l'impact financier et la part apportée par la subvention de l'ENSIAME à chaque manifestation.

Monsieur COUTELLIER précise qu'un bilan financier de l'année écoulée sera présenté au prochain conseil de l'école afin d'informer les conseillers de l'utilisation des subventions.

6) SUBVENTIONS

Monsieur COUTELLIER invite les conseillers à se prononcer sur le montant des subventions à verser aux associations suivantes :

- Association des élèves ingénieurs par la voie grande école (concours) : 18000 €

Adoptée à l'unanimité

- Association des élèves ingénieurs en partenariat avec l'ITII Nord – Pas-de-Calais : 9500 €

Adoptée à l'unanimité

- Association des Ingénieurs diplômés en partenariat avec l'ITII Nord – Pas-de-Calais : 3400 €.

Adoptée à l'unanimité

7) CONVENTIONS :

- Conventions avec les lycées : Monsieur COUTELLIER indique que dans le cadre de la campagne 2010 de labellisation des « cordées de la réussite » l'ENSIAME a été retenue pour son projet « ingénieur : je veux, je peux ». Ce projet a fait l'objet de deux financements, l'un par le Préfet au titre de la politique de la Ville à hauteur de 20000 € et l'autre par le Rectorat à hauteur de 2000 €. Des actions

sont à mener auprès des lycéens et des collégiens et font l'objet de convention avec les établissements suivants.

- Lycée du Hainaut à Valenciennes
- Lycée Kastler à Denain
- Lycée de l'Escaut à Valenciennes
- Lycée Couteaux à Saint-Amand-les-Eaux

- Convention avec l'ESITH : Monsieur COUTELLIER présente la convention de collaboration avec l'ESITH (Ecole Supérieure des Industries Textiles et de l'Habillement) située au Maroc. Cette école a des points communs avec l'ENSIAME et permettra, dans le cadre d'un double diplôme, d'accueillir en deuxième année et 3^{ème} année des jeunes marocains de très bon niveau au sein la filière IMS.

Avis unanime du conseil sur les conventions présentées.

8) INFORMATIONS

- Monsieur COUTELLIER informe que le parrain de la promotion 2011 sera Monsieur TARABBIA Jean-Francois, Directeur Général de SEGULA TECHNOLOGIES, groupe international partenaire de l'ENSIAME depuis 3 ans.
- Personnel de l'ENSIAME : Monsieur COUTELLIER informe le conseil, d'une décision de la présidence de l'Université, de muter un agent administratif de l'ENSIAME, sur le site de Cambrai, pour des raisons de proximité géographique sans qu'il en soit informé. A ce jour, le Directeur de l'ENSIAME informe qu'il refusera de signer l'acte de mutation présenté par le Directeur Général des Services tant qu'un autre support de poste n'aura pas été affecté en échange à l'école. Monsieur FLAMME indique qu'à ce jour aucun poste n'est disponible, cependant, un audit est en cours sur la répartition des BIATOSS dans les composantes et services. L'issue de cette enquête permettra de dégager des marges de manœuvre dont l'ENSIAME sera certainement le premier bénéficiaire. Monsieur COUTELLIER rappelle que l'Ecole a déjà par ailleurs contribué à l'amélioration des services centraux en mettant à disposition de l'agence comptable un poste d'assistant ingénieur en 2009. L'ENSIAME du fait de l'ensemble de ses activités ne peut se permettre la perte d'un poste.

Monsieur MERLIER soutient le Directeur dans sa démarche et propose de voter une motion afin que l'Université de Valenciennes affecte à l'ENSIAME un poste en échange de l'agent muté.

Le Conseil d'Administration vote à l'unanimité la motion.

Le Directeur,

Daniel COUTELLIER